

Extrait du message de S.E.M. Abdou DIOUF, Secrétaire Général de la Francophonie à la Conférence au Sommet des Chefs d'Etat du Conseil de l'Entente, Niamey, le 17 décembre 2013

Dans la logique de ses fondateurs, le Conseil de l'Entente rénové a souhaité renouer les liens avec la Francophonie.

En effet, tous ses pays sont membres de celle-ci, depuis la création de l'ACCT en 1970, dans cette même ville de Niamey. Tous sont effectivement francophones au niveau de leurs administrations et de leurs systèmes politiques, judiciaires, éducatifs et universitaires. Tous ont exprimé la même volonté d'instaurer des vies politiques démocratiques apaisées, associant la population dans son ensemble à la définition et à la réalisation d'un destin commun. Tous partagent la même monnaie et sont membres d'une organisation spécifique d'intégration, l'OHADA, dont la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage est à Abidjan et l'Ecole de formation, l'ERSUMA, à Porto-Novo.

Déjà en Avril 1999, à l'occasion de la Première Conférence ministérielle des Ministres des finances francophones, tenue à Monaco, le Conseil de l'Entente avait signé avec l'Agence intergouvernementale de la Francophonie un accord de partenariat, qui s'est finalement limité à une série d'actions sur l'Eau au Niger.

Mais, depuis 1999, le monde a profondément changé. La coopération entre le Conseil de l'Entente et la Francophonie, fondée sur le partage d'une langue et de valeur, doit donc répondre à ce changement et aux défis qu'il comporte. Qu'il s'agisse de la bonne gouvernance politique et financière, des conséquences du changement climatique pour les pays et les populations les plus vulnérables, du financement et de la coordination des infrastructures de développement, des marchés publics ou de la diversification des économies, en particulier au niveau des PME, de la formation professionnelle et de l'emploi des jeunes, les besoins et les attentes sont considérables et nécessitent des réponses coordonnées.

La Francophonie, qui n'est pas un bailleur de fonds, a en revanche démontré sa capacité d'influence et de réseautage, tant au niveau de groupes tels que le G8 ou le G20, sur les questions de dette et de financement du développement, qu'auprès des Institutions de Bretton Woods. Elle a également apporté son soutien à vos Etats pour l'élaboration de Stratégies de Développement durable:

Celles-ci vont montrer toute leur importance dans la négociation qui s'engage aux Nations Unies autour de la définition de nouveaux Objectifs du Développement durable. L'Institut de l'Environnement des Pays Francophones, l'IEPF, a fédéré les efforts francophones à l'occasion de la Conférence RIO+20.

A l'OMC et à la CNUCED, la Francophonie plaide pour une prise en compte de la situation spécifique des pays producteurs de coton et pour une meilleure attention à la question de plus en plus sensible des barrières non-tarifaires.

De même, dans les domaines tels que celui de l'éducation et de la formation, où le Conseil de l'Entente veut s'attacher à la création de pôles d'excellence régionaux, que ce soit au niveau des Universités ou des centres à vocation professionnalisant, la Francophonie dispose également de réseaux et d'expertise. Elle a tenu, ici même à Niamey, un Forum sur les emplois verts et la jeunesse dont les conclusions ont été portées à la Conférence RIO+20.

Les sujets ne manquent donc pas, ils permettront de construire entre la Francophonie et le Conseil de l'Entente un partenariat cohérent porté par une ambition simple: aider à l'approfondissement et à l'élargissement des relations entre les populations de l'Entente et contribuer ainsi à l'amélioration de leur vie.

Nous allons nous y attacher tous ensemble et montrer ainsi que les plus anciennes idées, les intuitions de nos pères fondateurs, restent plus que jamais actuelles et vivantes.

Je vous remercie de votre attention!